



## Coss Infos

# Aperçus historiques et perspectives

Des origines du bourg à la future élection du Conseil communal selon la représentation proportionnelle, voici quelques faits marquants!

Par  
Claude-Alain Monnard

«**D**es origines lointaines de Cossonay, on ne sait pas grand chose. Pendant longtemps, on a cru que l'endroit n'était pas habité aux époques celtiques et romaines, mais des indices, bien faibles il est vrai, laissent à penser que Cossonay existait déjà sous la domination des derniers César» précise Fernand Charlet, dans son ouvrage «Cossonay, un bourg, une dynastie».

### 1096

La première mention authentique de la localité se trouve dans la chartre de 1096 par laquelle le sire Ulrich (Uldricus de Cochniaco) donnait l'église de Cossonay au couvent de Romainmôtier avec toutes ses appartenances. Il s'agit de dons considérables faits par les seigneurs de ce temps en faveur des institutions re-



1896, inauguration du Casino.  
(J.-P. Pillet)

ligieuses, évêchés ou monastères. Fernand Charlet se demande si «l'Eglise exerçait un subtil chantage au salut des âmes pour acquérir des biens terrestres considérables»? La famille de ce seigneur était là depuis plusieurs générations et son origine se perd dans la nuit des temps. La famille des sires de Cossonay, dont deux furent évêques de Lausanne, était une branche de l'illustre maison de Grandson.

### Jeanne de Cossonay

Elle fut la dernière de la lignée des seigneurs du lieu. A la mort de sa sœur, elle devint Dame de



Cossonay. Elle fut l'une des plus grandes bienfaitrices que le bourg ait connue. Les habitants avaient souffert à la suite d'un grand incendie qui avait réduit en cendres la presque totalité de l'agglomération. Elle octroya un «code de libertés», le 14 avril 1398, en remplacement des anciennes franchises qui avaient été perdues. En 1404, elle autorisa l'utilisation des terres de Graverney, alors un marais, pour qu'elles soient drainées et mises en culture. Sa carrière fut courte puisqu'elle mourut sans postérité un an plus tard. Cossonay passa dès lors à la Maison de Savoie.

### Pierre II de Cossonay

Issu d'une branche parente, Pierre II de Cossonay s'illustra le 23 octobre 1475 en qualité de défenseur et commandant de la forteresse des Clées. Cette dernière fut prise d'assaut et enlevée par un contingent suisse. Les 70 survivants de cette bataille furent conduits à Orbe pour y être exécutés. Comme, dans le détachement suisse, il n'y avait aucun «bourreau officiel», un «volontaire» fut pressenti au sein des prisonniers pour accomplir cette «noble tâche»: le propre valet du commandant Pierre de Cossonay accepta, contre vie sauve, d'exécuter ses compagnons. Des prisonniers de Cossonay, 23 trouvèrent la mort, avec leur chef, victimes des coutumes de l'époque.

### Les Bernois

C'est en 1536 qu'ils vinrent s'installer dans le Pays de Vaud! Le souvenir terrifiant des guerres de Bourgogne

fut sans doute la cause d'une conquête facile; aussi, sept députés de la ville de Cossonay, munis d'une lettre de pleins pouvoirs, présentèrent serment d'obéissance à LL-EE (Leurs Excellences bernoises). En 1560, Berne, redoutant quelque entreprise du duc de Savoie, leva un corps de dix mille hommes et de très grandes revues générales eurent lieu à Cossonay et à Morges. Le Conseil avait érigé une grande tente qu'on employait lors des tirs de la fête du Papegay (réservée à l'origine aux arbalétriers) et qui est à la base de nos abbayes actuelles. Cette tente était décorée des armes de la ville: d'argent et d'azur. C'est la première mention officielle des armoiries de Cossonay.

Le gouvernement de Berne fut généralement bienveillant pour la ville; il fit successivement diverses concessions, en sorte que les bourgeois de Cossonay se trouvèrent dès l'an 1702, en possession des fiefs de leur territoire. Notre ville était très attachée au gouvernement de Berne, si bien que la tentative du major Davel n'a laissé aucune trace dans les archives. Cependant, la population accueillit avec plaisir le nouveau régime de 1798.

### Maladies

Maladie endémique assez fréquente, la peste fit son apparition à Cossonay en septembre 1565, causant de grands ravages jusqu'à l'été suivant. Le Conseil nomma deux «marrons» pour soigner les pestiférés. Les «marrons» étaient des individus ayant été touchés par la maladie, mais qui s'en étaient sortis.

Immunisés contre ses effets, ils étaient donc aptes à jouer le rôle d'infirmier et de géolier auprès des malades à l'isolement. Sans oublier aussi la fonction de «croquemort». Des pics de la maladie et des «mini-épidémies» se développèrent à 6 ou 7 reprises jusqu'en 1638, date à laquelle la maladie sembla disparaître de nos contrées.

Comme bien d'autres villes du pays, Cossonay a eu aussi sa *maladrerie* ou *maladière*, soit un hôpital pour les lépreux. Cet établissement se trouvait dans un lieu retiré, à Saint-Denis, au bord du Veyron, non loin de Grancy. Le lépreux recevait divers vêtements et ustensiles, dont une crécelle pour avertir de sa présence. Il s'engageait aussi à ne pas sortir ni mendier pendant six semaines, à éviter les «bien-portants», à ne pas boire aux fontaines ou à porter toujours des gants. Heureusement, la lèpre ne sévit que sur une «courte» période dans notre région!

Suite en page 5



Fête du Papegay, origine de nos abbayes actuelles.

# Coss Infos



## En bref

### Fêtes de fin d'année – fermeture des bureaux

Les bureaux de l'administration communale seront fermés durant les fêtes de fin d'année du mardi 24 décembre 2013 à 11h30 au lundi 6 janvier 2014 à 8h. ■

### Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque communale de Cossonay sera fermée durant les vacances scolaires, du 23 décembre 2013 au 6 janvier 2014. Réouverture dès le mardi 7 janvier 2014. Les bibliothécaires vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. ■

### Cartes CFF

Il nous reste encore quelques cartes CFF du 17 décembre 2013 au 6 janvier 2014. Pensez à les réserver et à venir les chercher avant le 20 décembre 2013. ■

### Fermeture du centre de tri des déchets

Le centre de tri des déchets sera fermé durant les fêtes de fin d'année les 24, 25, 26 et 31 décembre 2013, ainsi que les 1 et 2 janvier 2014. ■

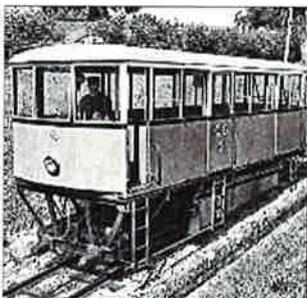
### Conseil communal

La dernière séance du Conseil communal de l'année se tiendra le lundi 16 décembre prochain à 19h en la salle de conférence du bâtiment scolaire PAM 4, au 2<sup>e</sup> étage. ■

Suite de la page 4

## Temple et château fort

Cinq églises successives ont été construites à l'endroit occupé actuellement par le Temple de Cossonay: un premier bâtiment au VIII<sup>e</sup> siècle, puis un second aux environs de l'an 1000. Le troisième édifice n'a pas été longtemps en fonction. Pour des raisons inconnues, cette église fut démolie au ras des fondations sur lesquelles on érigea le quatrième bâtiment daté de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La cinquième église est le temple que nous connaissons. La construction du clocher débuta à Pâques 1407 alors que le porche date du XX<sup>e</sup> siècle. Dédiée avant la Réforme à Saint-Pierre et Saint-Paul, cette église a été classée monument historique en 1900 pour certains élé-



Le funi, il y a bien des années!

ments et en 1959 pour son ensemble. Entre 1998 et 1999, le clocher a été totalement restauré. Visible de loin à la ronde, ce dernier s'apparente aux clochers vaudois typiques qui s'inspirent de celui de la Cathédrale de Lausanne.

Quant au château fort, il était, au XI<sup>e</sup> siècle, l'un des plus grands de la région. Résidence seigneuriale, il fut encore entretenu par les ducs de Savoie au cours du XV<sup>e</sup> siècle, mais quelques dizaines d'années plus tard, il se dégradait déjà: la communauté le pillait pour en tirer des matériaux de construction. Il est encore fait mention du donjon qui existait, du moins partiellement, en 1666.

## Economie

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la culture des céréales et l'élevage du bétail étaient les ressources principales de la communauté. En 1665, le Conseil mit sur pied des tours de garde avec des surveillants armés de fusils et d'arquebuses ayant pour mission de

veiller sur les troupeaux de bétail afin de les préserver des attaques des loups. A peu près à la même époque, il fut interdit aux bourgeois d'avoir plus d'un chien, sans doute à cause de la rareté des subsistances. Il était important que les petites communautés se fussent à elles-mêmes, ainsi note-t-on que divers corps de métiers existaient à Cossonay. Dès le Moyen Age, une zone artisanale se développa au bord de la Venoge. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle se modernisa et se diversifia. Avec l'ouverture des tronçons ferroviaires Morges-Yverdon en 1855 et Cossonay-Vallorbe en 1870, les usines prirent de l'ampleur et le bourg connut une période de relative aisance. Une population ouvrière vint s'ajouter aux paysans et petits artisans.

Un casino (salle de cinéma dès 1922) fut inauguré en décembre 1896 et le funiculaire reliant la gare à la ville entra en fonction en 1898. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le commerce de détail augmenta dans la commune. Parallèlement, Cossonay suit le développement du secteur traditionnel de l'élevage: ses foires et marchés de bétail étaient au début du siècle parmi les plus importants du canton jusqu'à la création du Comptoir suisse en 1920. La fondation, en 1923, de la Société des Câbleries et Tréfileries SA fit la prospérité de la localité (650 ouvriers et employés en 1948). L'ouverture de l'autoroute A1 Lausanne-Yverdon au début des années 1980 favorisa l'arrivée de nombreux pendulaires. La commune s'est dotée d'infrastructures modernes avec, par exemple, le complexe scolaire intercommunal du Pré-aux-Moines construit entre 1982 et 1989.

## Aujourd'hui et demain

En 1798, Cossonay comptait 702 habitants, 1'060 en 1900, 1'214 en 1950, 1'529 en 1970, 1'553 en 1980, 2'558 en 2'000, 3'400 13 ans plus tard... et ce n'est pas fini! La salle polyvalente sera achevée d'ici une dizaine de mois et de nouvelles constructions de logements sont planifiées. Il s'agira donc, pour nos autorités, de «prendre le bon virage», d'anticiper les situations, d'encourager vivement les



Grue, synonyme de constructions nouvelles. MAC

nouveaux habitants à s'intégrer et à participer à la vie locale, qu'elle soit sportive, économique, culturelle ou politique. A ce sujet, un grand changement est à l'ordre du jour à la prochaine législature puisque le Conseil communal sera élu selon le mode de la représentation proportionnelle. Ce qui suscite à la fois des regrets, des «craintes», mais aussi des espoirs et la nécessité d'aller de l'avant en s'adaptant aux nouvelles «règles» votées par le peuple vaudois et appliquées par l'Etat. ■

## Sources:

Ouvrage «Cossonay, un bourg, une dynastie», de Fernand Charlet  
Brochures sur Cossonay, d'Ernest Chabanel  
[www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch)  
[www.hls-dhs-dss.ch](http://www.hls-dhs-dss.ch) (auteure: Paola Crivelli)

